

PROGRAMME EIFFEL VOLET DOCTORAT

GUIDE PRATIQUE

*Nous vous remercions de participer à ce programme, et vous invitons à lire et imprimer ce guide pratique, afin de vous y référer quand vous remplirez le dossier en ligne. Ces informations reprennent et complètent celles du **vade-mecum**.*

Les dossiers de candidatures doivent être transmis par les établissements français d'enseignement supérieur.

Les dossiers transmis par d'autres voies ne sont pas recevables.

Les candidatures refusées au cours d'une précédente sélection ne peuvent pas être représentées, même en cas de changement de domaine d'études ou d'établissement d'accueil.

TELECHARGER ET SAUVEGARDER LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature du volet Doctorat peut être téléchargé **en cliquant [ici](#)**.

Assurez-vous qu'il s'agit bien du formulaire de candidature volet Doctorat 2020/2021.

Le fichier que vous venez de télécharger est un document au format **Formulaire PDF interactif** (Adobe Acrobat Reader version 7 ou versions supérieures requis).

Le dossier a été conçu pour être rempli uniquement avec ce logiciel. L'utilisation de tout autre logiciel ne permettra pas le traitement du dossier de candidature.

Avant de commencer à remplir un dossier de candidature, nous vous recommandons de sauvegarder ce document en lui donnant le nom du (de la) candidat(e). Cette sécurité vous permettra de récupérer le document original en cas d'erreur de manipulation.

Exemple : Dossier_Doctorat_Prenom_NOM

IMPORTANT : Merci de **ne pas modifier le format du fichier** (PDF INTERACTIF) que vous avez téléchargé sinon **celui-ci ne pourra pas être traité**.

REEMPLIR LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend trois parties :

- 1/ Informations sur le (la) candidat(e)
- 2/ Présentation de la candidature
- 3/ Informations générales sur l'établissement

Ces informations sont nécessaires pour permettre le traitement de la candidature et son évaluation.

Chaque champ de saisie est matérialisé par un rectangle bleuté. Cliquez sur le champ correspondant puis tapez votre texte. Vous pouvez passer d'un champ à l'autre par la touche tabulation de votre clavier.

Certains champs ne peuvent être renseignés qu'en majuscules : dans ce cas, cette obligation est mentionnée.

Les dates doivent être saisies au format : JJ/MM/AAAA.

Certaines questions appellent des réponses susceptibles de comporter plusieurs lignes. A cet effet, la taille des champs est ajustable.

Les champs non complétés ne bloquent pas la transmission du dossier afin de vous permettre d'intervenir à plusieurs reprises sur le formulaire. Cependant, **avant transmission définitive du dossier à Campus France, les champs ci-dessous doivent être impérativement renseignés. A défaut, le dossier sera rejeté.**

Champs à compléter impérativement avant transmission :

Nom de l'Établissement présentant la candidature

Dans la partie 1/ Informations sur le (la) candidat(e)

Nom du candidat

Prénom du candidat

Civilité

Nationalité 1

Date de naissance

Lieu de naissance

Pays de naissance

Domaine d'études pour lequel la bourse est demandée

Au cours de l'année universitaire 2020/2021 le (la) candidat(e) réside-t-il (elle) en France ou à l'étranger ?

Adresse électronique

Dans la partie 2/ Présentation de la candidature

Etablissement de l'année en cours **si non scolarisé, merci de préciser obligatoirement la situation du candidat, s'il est salarié par exemple**

Pays établissement

Diplôme en cours **(le cas échéant, merci d'indiquer « pas de diplôme en cours »)**

Durée totale de la bourse demandée

Date de début de bourse demandée

Date de fin de bourse demandée

Formation linguistique en parallèle du cursus, uniquement pour le domaine Droit

Veuillez limiter cette partie à 4 pages maximum.

Dans la partie 3/ Informations générales sur l'établissement

Cadre Suivi du boursier

votre établissement est-il partenaire de France Alumni www.francealumni.org ?

Votre établissement est-il membre du Forum Campus France ?

Cadre Contacts dans l'établissement Nom de l'établissement

Nom de la personne en charge du suivi de la candidature

Prénom de la personne en charge du suivi de la candidature

Civilité

Adresse

Code postal

Ville

Adresse électronique du contact

Cadre relatif au responsable de l'établissement

Nom de l'établissement

Nom du responsable de l'établissement

Prénom du responsable de l'établissement

Civilité

Adresse

Code postal

Ville

Adresse électronique

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT OU LA CANDIDATE

Rappel

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères vous rappelle que les Services de Coopération et d'Action Culturelle au sein des Ambassades de France peuvent vous accompagner dans l'identification et la sélection des meilleurs étudiants de leur pays de résidence.

Nationalité : ce programme est réservé aux candidats de nationalité étrangère. Les candidats binationaux, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles.

Date de naissance : le candidat doit être âgé de 35 ans au plus lors de la campagne de candidature 2020 ; c'est-à-dire né après mars 1984.

Domaines d'études pour lequel la bourse est demandée :

- Le droit ;
- L'économie et la gestion ;
- Les sciences : mathématiques, physique, chimie et sciences de la vie, nano et biotechnologies, sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement, sciences et technologies de l'information et de la communication ; les sciences politiques.

Bourse : les étudiants bénéficiant déjà d'une bourse du gouvernement français au titre d'un autre programme au moment du dépôt de candidature, ne sont pas éligibles, même s'il s'agit d'une bourse de couverture sociale.

Adresse permanente : les étudiants en cours d'études à l'étranger sont **prioritaires** par rapport à ceux qui résident déjà en France.

PRESENTATION DE LA CANDIDATURE

Durée de la bourse demandée : le volet doctorat du programme Eiffel permet de financer une mobilité de douze mois maximum dans le cadre d'une cotutelle ou codirection de thèse (de préférence la 2^{ème}).

La bourse peut être fractionnée, après accord de la commission de sélection, en différents séjours de 3 à 4 mois dans la limite de 12 mois.

Seuls les étudiants en droit ont la possibilité de suivre des cours de français parallèlement à leurs études. La demande doit impérativement être formulée dans le dossier de candidature.

JOINDRE LES PIECES AU DOSSIER

Les pièces jointes doivent être réunies dans un seul fichier au format PDF :

Le CURRICULUM VITAE du (de la) candidat(e), rédigé en français ou en anglais, sur une ou deux pages, précisant les performances du **(de la) candidat(e)**, (mention, rang de classement, ou à défaut situation au sein de la promotion, nombre d'étudiants dans la promotion, diplômes avec indication de la spécialité, de la date d'obtention, des mentions et des notes finales).

Le PROJET PROFESSIONNEL du (de la) candidat(e), rédigé en français ou, à défaut, en anglais, sur une ou deux pages. Le candidat rédige son projet personnel sous une forme permettant d'expliquer le choix des études en France par rapport aux études antérieures et la carrière professionnelle future. Cette présentation pourra être éventuellement **étayée par un avis de personnes extérieures à l'établissement**, appartenant par exemple à une entreprise.

Une présentation du **PROJET DE THESE** et de l'avancement des recherches, rédigé en français ou en anglais (1 et 5 pages). Ce document doit exposer avec précision le sujet de la thèse, l'état d'avancement de sa rédaction, le plan adopté et la bibliographie.

Le **PLAN DE FINANCEMENT** global de la thèse.

La **CONVENTION DE COTUTELLE** ou une **ATTESTATION DE CODIRECTION** signée par les parties françaises et étrangères.

La PHOTOCOPIE DU PASSEPORT contenant les informations nom, prénom, date de naissance et numéro de passeport.

Le CERTIFICAT OU DIPLÔME DE LANGUE le cas échéant.

La synthèse de l'évaluation du HCERES ou du laboratoire d'accueil/équipe d'accueil (extrait, 4 pages maximum).

DEPOSER LES DOSSIERS

La date limite de **dépôt en ligne** des dossiers sur la plate-forme Campus France est fixée au :
Jeudi 9 janvier 2020 minuit
Les dossiers reçus après cette date ne seront pas évalués.

Vous devez déposer le(s) dossier(s) de candidature et les pièces jointes au format PDF uniquement en utilisant le [lien](#) qui vous aura été communiqué.

N'effectuez qu'un seul dépôt en ligne par candidat. Si vous aviez oublié de joindre un document, nous vous remercions de l'envoyer par courriel à candidatures.eiffel@campusfrance.org en rappelant le nom du candidat en objet.

ATTENTION : la page de dépôt doit être actualisée régulièrement en utilisant la touche F5 du clavier (la touche de rafraîchissement des pages Internet).

A chaque dépôt effectué par vos soins, vous recevrez automatiquement un accusé de réception par courriel.

A défaut, nous vous remercions de contacter rapidement :

candidatures.eiffel@campusfrance.org / Tél. : 01 40 40 58 58

CONFIRMER LA LISTE DES CANDIDATURES

Parallèlement au dépôt en ligne des dossiers de candidature, les établissements doivent communiquer à Campus France, par courrier recommandé, la liste des candidatures déposées en utilisant le [bordereau téléchargeable](#) à :

Campus France / Bourses Eiffel
28 rue de la Grande-aux-Belles, 75010 Paris

Cette liste devra comporter le cachet de l'établissement et être signée par le responsable d'établissement (président d'université ou directeur d'école), ou par son représentant.

Si la candidature est présentée par une unité de formation rattachée à une université ou une école (institut, UFR, département, laboratoire, centre de recherche, école universitaire etc.), le cachet et la signature doivent être ceux du président de l'université ou du directeur de l'école dont cette unité de formation dépend.

PUBLICATION DES RESULTATS

La liste des lauréats est mise en ligne **la semaine du 23 mars 2020** sur le site de Campus France :
www.campusfrance.org/fr/eiffel

Chaque établissement reçoit par courriel l'ensemble des résultats pour les dossiers qu'il a présentés.

Afin d'être informé dès la mise en ligne des résultats, nous vous invitons à vous abonner à la liste de diffusion Eiffel à l'adresse suivante : www.campusfrance.org/fr/eiffel (rubrique Abonnement à la «liste de diffusion Eiffel»).